

Ministère de la Santé

Division des médicaments et des appareils et accessoires fonctionnels

## Présentation de médicaments – Directive en matière de politiques

### Nouvelle date limite de présentation pour les produits de sources multiples

À compter du 2 janvier 2020, toutes les présentations de produits médicamenteux de sources multiples devront être reçues par le ministère au plus tard à **15 h** à la [nouvelle date limite de présentation en 2020](#).

Cette date s'applique à tous les produits de sources multiples qui sont soumis à l'examen du Comité d'évaluation des médicaments ainsi qu'aux produits de sources multiples simplifiés.

Toutes les présentations doivent être remises par des services de messagerie ou en personne par le fabricant à l'adresse suivante :

Chef

Unité de la gestion des programmes de médicaments

Direction des politiques et des stratégies relatives aux programmes de médicaments

Division des médicaments et des appareils et accessoires fonctionnels

Ministère de la Santé

5700, rue Yonge, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario) M2M 4K5

Toutes les entreprises de services de messagerie doivent utiliser l'entrée du quai de chargement, où elles seront ensuite dirigées vers la salle du courrier par le personnel de sécurité du quai de chargement.

**Nota : Le ministère se réserve le droit de modifier le calendrier des dates de présentation. Les changements seront affichés environ 30 jours avant l'entrée en vigueur de toute nouvelle date. Les fabricants devront vérifier régulièrement l'avis de la Division des médicaments et des appareils et accessoires fonctionnels et le [site Web du ministère](#).**